



ÉDITO
@defibrilators

VANIK BERBERIAN
Président AMRF

Moments de vérité

La lecture du projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique en dit long sur les postures des uns et des autres. Après les discours laudateurs, après les promesses pour un statut de l'élu « digne de ce nom », que constate-t-on ?

Que le compte n'y est toujours pas. Pas de statut de l'élu à l'horizon, un Sénat étonnamment peu courageux pour ne pas même étudier les amendements relatifs à la situation juridique des maires et supprimer cette « prime » à la condamnation du fait même d'être maire. Un Sénat en réalité plus prompt à lancer un sondage dont tout le monde connaît par avance le résultat auprès des premiers intéressés, au lieu de s'attaquer aux causes plutôt qu'à en comptabiliser les conséquences.

Certes notons des avancées symboliques qui sont en fait la correction d'usages discutables sur le fond, comme la suppression du nuançage de l'étiquette politique posée arbitrairement (surtout lorsqu'elle n'existe pas) par les préfets, afin de renseigner les statistiques du ministère de l'Intérieur, ou un retour à des principes plus lourds de conséquences sur l'eau et l'assainissement. Et puis de l'autre un État « joueur » qui feint de répondre au « désarroi » des maires plutôt que de tenter de donner envie et qui préfère au passage sceller dans le marbre les principes tutélaires de l'EPCI sur les communes, établis dans la loi NOTRe, tout en disant qu'il a entendu les élus ! « Les maires nous demandent de la stabilité », ça dépend lesquels ! Vous êtes bénévoles, restez-le sauf si vous voulez tenter le coup de vous augmenter sur le budget de la commune ! Machiavel ne ferait pas mieux !

Alors qu'il se susurre que l'on devrait s'attendre à une troisième loi NOTRe au lendemain des municipales avec des élus sans doute espérés plus dociles, moins aguerris au fait des subtilités des rapports de force.

Bref, un texte qui dans l'état actuel a peu de chance de répondre à l'objectif initial et surtout à l'enjeu démocratique, alors que l'État et le Parlement ont l'opportunité de retisser des liens avec la population, grâce à cette relation singulière du maire avec nos compatriotes. Ce numéro de votre mensuel préféré en fait une utile focale suite aux travaux du Congrès de l'AMRF sur le thème « citoyens, engagez-vous », avec le renforcement de passerelles vertueuses entre les dynamiques citoyennes et l'expérience des élus locaux. C'est sans doute là le chemin à construire, contre vents et marées parlementaires, vers une véritable démarche de proximité et d'engagements.